

# Les quatre saisons de la Baratte

Agriculture urbaine et périurbaine, Paysage,  
Environnement et Urbanisme pour la ville durable  
[www.loire-baratte.com](http://www.loire-baratte.com)

n° 42  
Printemps  
2017

## En bref :

- vers l'autonomie alimentaire des villes

## Actus:

- L'agriculture bio en forte progression  
- Agenda de printemps

## Patrimoine naturel :

- L'impact du broyage

## Les gens :

- Rencontre avec Jean-Michel Bouat, élu local au développement durable et à l'agriculture urbaine d'Albi

En bref : La progression de l'agriculture bio et du taux de reconversion des terres en bio est une bonne nouvelle pour notre environnement, notre santé et la biodiversité... De plus en plus de collectivités répondent présentes à cette alternative solide en aidant à développer des projets variés d'agriculture de proximité. Nevers semble avancer dans cette démarche. Cette convergence est de bonne augure ; elle insuffle une dynamique contagieuse car une compétition saine s'installe entre les villes qui tendent maintenant de plus en plus vers leur autonomie alimentaire. Dans cette optique, la ville d'Albi est moteur et agit à différents niveaux pour conquérir son autonomie à l'horizon 2020...

## Actus

### Agenda :

**Les journées de la Baratte, rendez-vous aux jardins**

. **DIMANCHE 4 JUIN 2016 :**

De 11 h à 17 h 30 : Sur le Clos Monard, jardin flore et insectes, faubourg de la Baratte, Exposition, buvette, barbecue, partenaires de l'association, **Visite commentée du val maraîcher, rendez-vous à 15 h, stationnement rue du Vernai, Nevers**

-o-o-o-

. **Visites de groupes et ateliers scolaires sont organisées à la belle saison uniquement sur rdv**

**L'agriculture biologique, une alternative solide qui répond à une demande sociétale et continue sa montée en puissance.**

Basée sur la non-utilisation de produits chimiques, le recyclage des matières organiques et la rotation de cultures diversifiées, la bio progresse d'année en année. Quelques chiffres :

. **La progression du marché bio** est de + 10 % par rapport à 2014

. **L'augmentation de l'offre est de + 8 % de fermes bio** au 1<sup>er</sup> semestre 2015 et + 10 % de terre bio à fin 2015 versus 2014

. **La réduction des émissions de gaz** à effet de serre font de la bio une alternative solide qui contribue à lutter contre le changement climatique.

. **Le marché a augmenté de + 10 % en 2014** versus 2013 pour atteindre 5 milliards d'€ et continue sa progression sur un rythme soutenu. Fin 2015, il atteignait 5,5 milliards d'€. **Les ventes bio progressent en circuits courts de distribution, en restauration commerciale.**

Le bio représentait **100 000 emplois** directs. 1,25 million d'ha de terres sont cultivés en bio dont 200 000 ha en conversion. (Source Agence BIO)



Sur le Clos Monard, Photo B.Compain-Murez

**Les jardins du Vernai, Terres de Baratte**  
(Association loi 1901)

« Laissons à la nature le temps de faire son œuvre »

**Légumes de saison, aromates, fleurs à couper**



**Horaires : mercredi de 15 à 20 h et samedi de 8 à 13 h**  
**18, rue du Vernai, 58000 NEVERS**

**Adhésion, renseignements...**

**Tél : 07 77 67 64 57 – Courriel : [lesjardinsduvernai@gmail.com](mailto:lesjardinsduvernai@gmail.com)**

## L'IMPACT DU BROYAGE SUR LA BIODIVERSITE

Le broyage pratiqué en agriculture sur les terres en jachères détruit la faune ordinaire. La Fédération Nationale des Chasseurs connaît bien le sujet et préconise une interdiction de broyage à 90 jours entre le 15 avril et le 31 août pour tous les éléments non productifs et les éléments fixes comme les bandes enherbées sur les exploitations. Que du bon sens finalement pour préserver les oiseaux qui se nourrissent, s'alimentent et se reproduisent grâce au garde-manger constitués par les graminés, les fruits et les insectes. Sans compter les mammifères comme le lièvre ou le lapin de garenne dont l'existence est mis à mal par des pratiques mécaniques brutales utilisées depuis 40 ans. De plus, la flore sauvage est nécessaire à la pollinisation des cultures et à la nourriture des abeilles. Des mesures agro-environnementales entrent petit à petit dans les pratiques depuis quelques années.

La problématique de broyage ne concerne pas uniquement les jachères agricoles, toutes **les surfaces non productives telles que les bandes enherbées et les bords de champs, de chemins sont également concernés**. Ces espaces constituent des zones de refuge prioritaires pour la faune, la préconisation est bien de limiter les passages mécaniques mais également d'aller plus loin en milieu urbain et périurbain.

Dans le cadre des stratégies de reconquête de la biodiversité, les techniques évoluent avec les fauches tardives sur les communes et la gestion écologique des espaces gagnent du terrain.

La technique de **broyage des herbes** laissées en place est dévastatrice pour la faune et favorise les espèces à croissance rapide comme les graminées aux dépens des plantes à fleur.

Une autre technique consiste à **faucher l'herbe avec des barres de coupes**. L'herbe sera ensuite évacuée après une dizaine de jour laissée sur place. **Cette technique favorise une grande diversité biologique**.

D'autres gestionnaires vont plus loin, en réintroduisant la coupe à la faux dans leurs espaces verts urbains. C'est le cas de Genève et de Lausanne. Les citoyens sont heureux de regarder agir les faucheurs.

Dans d'autres villes, ce sont des faucheurs professionnels qui donnent des cours de fauchage. Même les citoyens s'y mettent. « *Faucher, c'est jouissif comme le golf. On fait un beau mouvement tout en avançant lentement* » d'après Annick Chambet, conseillère en environnement à Ollon. C'est sûr que cette démarche est des plus intéressantes.

+ D'infos : <http://www.24heures.ch/vaud-regions/La-faux-de-grandpapa-revient-en-grce-dans-les-villes-comme-dans-les-jardins/story/23981208>

## Jean-Michel Bouat :

L'autonomie alimentaire d'Albi à 2020, « *j'ai choisi cette date car c'est la fin de mon mandat* »

Cet hiver, lors d'un colloque consacré à l'économie circulaire, nous avons rencontré Jean-Michel Bouat adjoint au maire délégué au développement durable, à l'agriculture urbaine, à l'eau et à la biodiversité de la ville d'Albi

**La ville d'Albi (51 000 habitants) est largement tournée vers l'agriculture urbaine** et poursuit un objectif : l'autonomie alimentaire à 2020 en s'approvisionnant dans un rayon de 60 km.

**Un arbre sur deux planté dans la ville est un fruitier**. L'agriculture se décline autant dans les projets domestiques que dans le maraîchage afin de produire au plus près des besoins.

**La ville a pour l'instant sanctuarisé plus de 70 hectares de terres maraîchères** afin de pérenniser cette transition écologique de l'économie locale et les candidats au maraîchage se bousculent. **Les trames vertes sont incluses dans le projet global**. Prochainement, **un jardinier sera dédié à la cuisine centrale de la ville**.

L'autonomie alimentaire repose aussi sur les produits de l'agriculture des environs « (...) *On a besoin de parler avec l'agriculture conventionnelle, celle avec les gros tracteurs et les gros semoirs. Pour l'autosuffisance alimentaire, il y a un travail à faire de ce côté. C'est important d'aller voir ces agriculteurs et de leur dire qu'au lieu de faire du blé pour le vendre à des milliers de kilomètres, ils peuvent consacrer une partie de leur travail à faire des légumineuses, des pois chiches en bio* »

Les choses restent toutefois complexes pour parvenir à un objectif d'autonomie car pour inverser les modèles d'approvisionnement et de distribution de denrées alimentaires, il faudra un peu de temps et les ressources foncières proches des villes et souvent les meilleures restent convoitées par des projets antinomiques même à Albi.

Notons qu'Avignon et Tours travaillent également leurs projets d'autonomie alimentaire. Un jour viendra où les villes qui n'auront rien fait dans ce sens seront susceptibles de vivre de graves pénuries alimentaires. La métropole de Bordeaux a déjà évalué les conséquences d'une pénurie alimentaire potentielle pour son agglomération « *qui n'a que 3 jours de réserves* ». Dans ce sens, elle a élaboré un plan stratégique d'agriculture de proximité.

### « Les quatre saisons de la Baratte »

© Association Saint-Fiacre Loire-Baratte. - N°ISSN 1955-7477 - Dépôt administratif Préfecture Nevers et Bibliothèque nationale - Edité par nos soins  
 Directeur de publication : Brigitte Compain-Murez, Présidente, Ingénieur-chercheur, paysagiste ENSP, certifié FFP projets urbains et développement durable  
 Contact : [saint-fiacre58@orange.fr](mailto:saint-fiacre58@orange.fr) - 06 10 39 57 26  
 4000 exemp., disponible sur [www.loire-baratte.com](http://www.loire-baratte.com)  
 Face book : Association Saint-Fiacre Loire-Baratte  
**FAITES CONNAITRE NOTRE PUBLICATION A VOTRE ENTOURAGE**

**Vous aimez et respectez ce que nous faisons depuis 10 ans pour notre patrimoine collectif, alors rejoignez-nous**

NOM et Prénom :

Domicile :

Téléphone (facultatif) : e-mail :

- je verse 8 euros d'adhésion (15 euros par couple) à l'Association Saint-Fiacre – Loire Baratte, chez Mme Compain, 20, rue du Vernet - 58000 NEVERS
- je soutiens l'Association Saint-Fiacre – Loire-Baratte et je verse un don à partir de 15 euros (au titre de culture et patrimoine)